



Ville de Revel  
www.mairie-revel.fr

---

## EXTRAIT

### du registre des délibérations du conseil municipal

---

**Objet : Aménagement de terrains de sport à proximité du groupe scolaire Roger Sudre – attribution des marchés de travaux**

**N° 022.04.2024**

**Rapporteur :**  
**Jérôme GARCIA**

L'an deux mille vingt-quatre le quatre du mois d'avril à 18 heures 45, le conseil municipal de la commune de REVEL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie, sous la présidence de monsieur Laurent HOURQUET, à la suite à la convocation faite par monsieur le maire le 28 mars 2024.

- Nombre de membres en exercice : 29
- Nombre de membres présents : 16
- Nombre de pouvoirs : 5
- Votants pouvoirs compris : 21

#### Présents

Laurent HOURQUET - maire, Marielle GARONZI, 1<sup>ère</sup> adjointe, François LUCENA, 2<sup>e</sup> adjoint, Annie VEAUTE, 3<sup>e</sup> adjointe, Michel FERRET, 4<sup>e</sup> adjoint, Jérôme GARCIA, 6<sup>e</sup> adjoint, Martine MARECHAL, 7<sup>e</sup> adjointe, Alain MAGNIN-LAMBERT, 8<sup>e</sup> adjoint, Alain CHATILLON, Thierry FREDE, Valérie MAUGARD, Alain SARTORI, Catherine FEVRIER, Olivier PICARD, Thierry CLAVEL, Frédéric GALINIE,

#### Absents excusés

Ghislaine DELPRAT a donné procuration à Marielle GARONZI  
Brigitte BURSON-BRYER a donné procuration à Catherine FEVRIER  
Christelle FEBVRE a donné procuration à Annie VEAUTE  
Uvaldo POLVOREDA a donné procuration à Laurent HOURQUET  
Marie ARGENCE a donné procuration à Alain SARTORI  
Pascale CONTE-DUMAS, Patricia DUSSENTY, Jean-Louis CLAUZEL, Charlotte TOUSSAINT-JOUYS, Caroline COMBES, Rémi DERON-LOUP, Robert CLERON, Martine FREEMAN

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur François LUCENA.

- oOo -

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

031-213104516-20240405-022042024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024  
Affichage : 09/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Par délibération en date du 17 février 2022, le conseil municipal a approuvé le projet d'aménagement de terrains de sport à proximité du groupe scolaire Roger Sudre.

Un groupement comprenant le cabinet Candarchitectes (mandataire) et le Cabinet Osmose a été retenu comme maître d'œuvre de l'opération.

Pour réaliser ces travaux, un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 19 décembre 2023. La date limite de remise des offres était fixée au 22 janvier 2024.

La procédure retenue a été celle de la procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique.

Le règlement de la consultation prévoyait que le choix serait effectué en fonction de la valeur technique des offres et du prix.

Après examen du rapport d'analyse des offres, il est proposé de retenir les entreprises suivantes :

N°	Lots	Montant en € HT	Entreprises	Ville
1	Infrastructures sportives, espaces verts et dépollution	665 772,85 €	COLAS FRANCE	09120 VARILHES
2	Bâtiments containers maritimes	141 726,77 €	PYXIS	81990 CAMBON
3	Toilette préfabriquée automatique	46 780,00 € (avec option)	MPS TOILETTES AUTOMATIQUES	40230 JOSSE

Le montant total des lots attribués s'élève à 854 279,62 € HT soit 1 025 135,54 € TTC.

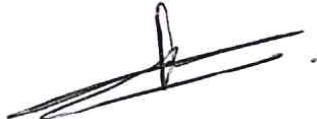
Sur proposition de monsieur Jérôme GARCIA, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à signer les marchés de travaux des lots 1 à 3 conformément au tableau figurant ci-dessus,
- de charger monsieur le maire d'exécuter les marchés de travaux à intervenir.

Ainsi délibéré à Revel ledit jour.  
Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme  
Revel, le 5 avril 2023

Le maire



Laurent HOURQUET

Le secrétaire de séance



François LUCENA

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

031-213104516-20240405-022042024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024  
Affichage : 09/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation